

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 28 (1920)

**Heft:** 9

**Artikel:** L'activité de la Croix-Rouge italienne en faveur des enfants

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549066>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

çaise se réunissaient pour discuter les intérêts de l'Alliance et pour se préparer à la réunion de Zurich où a lieu l'assemblée générale.

Dix-huit sections étaient représentées (sur 48 romandes et 5 suisses-italiennes) par plus de 60 délégués, sous la présidence du Dr de Marval. En moins de deux heures, un ordre du jour chargé a été liquidé, et toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des délégués présents. C'est dire à quel point les samaritains romands font bloc, car il est bon de remarquer qu'un grand nombre d'entre eux ont pris part aux discussions, ont exposé leur point de vue ou demandé des explications.

L'objet qui a retenu le plus longtemps leur attention est certainement la motion présentée par les sections de la Suisse orientale, tendant à créer un poste de secrétaire général de l'Alliance. Après un exposé très complet de la situation, le Dr de Marval a engagé les participants à voter cette motion, en y ajoutant le postulat suivant: «*A l'occasion de la création d'un secrétariat général des samaritains suisses, la commission chargée de rapporter sur cette question devra rechercher les voies et moyens de rattacher intimement ce secrétariat à celui de la Croix-Rouge suisse.*»

Tous les délégués seraient heureux si le président actuel de l'Alliance, M. Rauber, voulait accepter ces nouvelles fonctions. Comme la question financière préoccupait un peu les représentants, il a été question

de demander à la Croix-Rouge de participer fortement à cette nouvelle dépense annuelle supposée à 12,000 fr. environ.

D'après les renseignements fournis, ce secrétariat resterait tout à fait autonome, avec siège variable, mais devrait rester en relation étroite avec la Croix-Rouge, seul organe reconnu comme «centrale du secourisme» en Suisse.

La cotisation de 20 ct. par année et par membre pour subventionner une caisse de secours en faveur de samaritains dans le besoin a été votée par acclamation.

Afin de faciliter des conférences de propagande, il sera demandé — lors de la discussion du budget de 1921 — à l'assemblée générale un crédit de 500 fr. pour obtenir des photographies et clichés à projections lumineuses.

Enfin, Vevey demande que l'assemblée générale de l'Alliance ait lieu dans ses murs en 1921; cette proposition sera présentée à l'assemblée de Zurich.

Un modeste mais excellent repas a suivi la séance à l'hôtel du Paon. Le Dr de Marval a remercié la section d'Yverdon d'avoir de rechef reçu si aimablement les délégués qui, après un rapide café, ont fait une ravissante promenade jusqu'à Grandson où ils ont pu visiter le château historique dans tous ses détails.

Après une collation offerte gracieusement par les sections d'Yverdon et de Grandson, les représentants de nos sections romandes se sont séparés, enchantés et reconnaissants d'une si belle journée passée au bord d'un lac idéalement bleu.

## L'activité de la Croix-Rouge italienne en faveur des enfants

La Croix-Rouge italienne, dont nous avons dit déjà la sollicitude à l'égard des enfants viennois, ainsi que de ceux des provinces reconquises et dévastées, étudie

un vaste plan d'action en faveur de l'enfance souffrante, dont une partie a déjà pu être mise à exécution.

Voici les grandes lignes de ce pro-

gramme, telles que le sénateur Giovanni Ciraolo, président de la Croix-Rouge italienne, les a exposées à un rédacteur de l'agence Volta.

Après avoir dit le travail considérable accompli par la Croix-Rouge italienne dans la période qui a suivi la conclusion de l'armistice, et rappelé l'aide qu'elle a apportée aux populations de l'étranger éprouvées par la faim et par les épidémies, le sénateur Ciraolo a parlé de l'activité de la Croix-Rouge en faveur des enfants habitant l'intérieur du pays. Pour ceux-ci, elle a aménagé, dès la fin de la guerre, des colonies prophylactiques d'été, dans lesquelles les enfants privés de soins et menacés par la sous-alimentation ont trouvé la nourriture et le repos qui leur étaient nécessaires. Avec le concours financier de l'Etat et de divers comités régionaux, la Croix-Rouge a mis en activité les colonies de La Quercia près de Viterbe, de Farneto dans la province de Pérouse, de Marina di Massa dans la province du même nom, de Castel del Piano dans la province de Grosseto, de Chigi Saracini dans la province de Sienne, d'Ariccia dans la province de Rome, de la Maddalena dans la province de Sassari, de Pian del Latte dans la province de Gênes, de Vizzini dans la province de Catane, enfin la colonie Regina Elena dans la province d'Ancône.

Tous ces établissements ont été ouverts du mois de juin au mois de septembre et ont reçu en tout 2000 enfants avec un total de 63,000 journées de présence. Etablis les uns au bord de la mer, d'autres sur les collines, dans des localités salubres, dirigés par un personnel technique compétent, avec la collaboration d'infirmiers volontaires, ils ont rendu de très grands services à leurs petits hôtes âgés de 4 à 8 ans.

Pendant l'année 1919, il a été en outre créé dix colonies prophylactiques d'été au bord de la mer, sept sur des collines, deux à la montagne et une sur un fleuve. Ces derniers établissements ont fonctionné du mois de mai au mois d'octobre et ont reçu 4200 enfants avec un total de 150,000 jours de présence.

En ce qui concerne la population infantile des régions libérées et reconquises, la Croix-Rouge italienne a engagé des pourparlers en vue de l'installation d'un grand sanatorium destiné aux enfants de l'Istrie. En outre, elle s'efforce de développer l'activité de l'Institut di San Palagia, en Istrie également, où pourront être recueillis et soignés 400 enfants.

Deux autres institutions entretiennent avec la Croix-Rouge italienne des rapports continuels, bien qu'elles soient autonomes. La première est le Patronage italo-américain pour la distribution du lait, qui a son siège dans les bureaux de la Croix-Rouge, et qui distribue mensuellement aux enfants pauvres près de 100,000 kg. de lait condensé américain qu'il répartit non seulement aux familles, mais aussi aux orphelinats et aux asiles d'enfants.

La seconde institution est l'Oeuvre d'assistance nationale à l'Italie reconquise, sous le patronage de la duchesse d'Aoste, qui assiste la population des terres redimées et voit une sollicitude toute particulière aux enfants en bas âge. Cette œuvre qui reçoit des subventions de l'Etat, des grands établissements financiers et de particuliers a ouvert quatre asiles et deux dispensaires à Monfalcone, à Gradisca, à Gorizia et à Tolmino. A Gorizia, elle a créé en outre un dispensaire pour les mères et les nourrissons. Elle va aussi instituer de nombreux asiles à Trieste, ainsi qu'une école de puériculture sur le modèle de celle de San Gregorio al Celio.

Enfin, dans le Trentin, elle a organisé plusieurs asiles, elle a créé une maternité et compte installer un hôpital d'enfants.

Le sénateur Ciraolo a ajouté en ter-

minant que la Croix-Rouge italienne se proposait d'organiser sur des bases très larges la lutte contre les maladies de l'enfance dans toute l'Italie.

### Nombre des membres de la Croix-Rouge par rapport à la population de quelques pays

Le tableau suivant indique le nombre des membres de la Croix-Rouge de quelques pays en 1919 :

	Membres de la Croix-Rouge	en % de la population
République Argentine .	4,000	0,056
Brésil . . . . .	6,600	0,03
Chine . . . . .	26,000	0,008
Danemark . . . . .	25,000	0,8
Espagne . . . . .	64,000	0,32
<b>Etats-Unis d'Amérique</b>		
en 1906 . . .	8,000	
en 1916 . . .	250,000	
aujourd'hui	31,000,000	<b>20,0</b>

	Membres de la Croix-Rouge	en % de la population
France . . . . .	250,000	0,63
Hollande . . . . .	18,000	0,30
Italie . . . . .	288,000	0,9
<b>Japon</b>		
en 1900 . . .	600,000	
en 1919 . . .	1,880,000	<b>3,61</b>
Pologne . . . . .	30,000	0,24
Portugal . . . . .	5,500	0,1
Roumanie . . . . .	14,000	0,8
Serbie . . . . .	2,800	0,11
Suède . . . . .	65,000	1,1
<b>Suisse</b> . . . . .	42,487	<b>1,13</b>

### Attentat en rade de Sébastopol et intervention du navire-hôpital « La Navarre »

*Le Caducée* (n° 9, mai 1920) publie des souvenirs du navire-hôpital *La Navarre* dont le personnel a opéré un sauvetage difficile à la suite d'un attentat des bolchévistes sur des réfugiés sans défense, à Sébastopol le 11 avril 1919.

C'est une page intéressante de la situation actuelle dans la Russie de Soviets que nous reproduisons ici pour nos lecteurs :

Au début d'avril 1919, Sébastopol était serré de près par les troupes et les bandes bolchéviques. La liberté d'évacuation et l'ordre étaient maintenus en ville par les forces alliées de terre et de mer. Les Russes officiels demandaient qu'on les protégeat contre les vexations ou le pillage, mais

sans aucun désir de soutenir leurs protecteurs. La majeure partie de la population, soit par fatalisme slave, soit par habitude invétérée d'une domination, soit par corruption de l'or, soit par effroi des menaces des ouvriers de l'arsenal, embriagadés déjà par les émissaires des Soviets, soit parce qu'elle se sentait surveillée par les meneurs révolutionnaires, soit qu'elle ne crut pas pouvoir être plus malheureuse, s'abandonnait au cours des événements avec une passivité morne, résignée ou peureuse. Seuls les gens dont la soumission eut paru suspecte: officiers, fonctionnaires, politiciens, ou ceux qui ne voulaient pas exposer leurs familles aux maux qu'ils prévoyaient, cherchaient à